



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUX-SÈVRES

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°79-2020-152

PUBLIÉ LE 23 NOVEMBRE 2020

# Sommaire

## **DDT 79**

79-2020-11-20-001 - Arrêté modifiant la composition de la formation spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture relative aux groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) (1 page)

Page 3

## **Préfecture des Deux-Sèvres**

79-2020-11-20-002 - Ordre du jour CDAC 03/12/2020 (1 page)

Page 5

DDT 79

79-2020-11-20-001

Arrêté modifiant la composition de la formation spécialisée  
de la commission départementale d'orientation de  
l'agriculture relative aux groupements agricoles  
d'exploitation en commun (GAEC)

Direction Départementale des Territoires  
Service Agriculture et territoires  
Affaire suivie par : Nicolas Cornuault  
Tél. : 05.49.06.89.69  
Adresse mail : nicolas.cornuault@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le 17 NOV. 2020

**FICHE à l'attention de Monsieur le Préfet**

Renouvellement de l'arrêté de composition de la commission départementale  
d'orientation agricole « GAEC »

**POINTS DE VIGILANCE**

- Modification de l'arrêté de composition de la CDOA – Formation spécialisée  
« GAEC »

Le mandat des membres de la commission départementale d'orientation agricole (CDOA) est de 3 ans.

3 arrêtés préfectoraux officialisent la composition de la CDOA (CDOA plénière, CDOA section spécialisée et formation spécialisée « GAEC » de la CDOA).

Des changements de nomination récents nous ont amenés à réviser les arrêtés de composition de la CDOA et de la CDOA section spécialisée.

Un troisième et dernier arrêté modificatif (concernant la formation spécialisée GAEC) vous est proposé pour signature.

Le Directeur départemental,

Le Directeur  
Départemental Adjoint

Frédéric HENNEQUIN

Préfecture des Deux-Sèvres

79-2020-11-20-002

Ordre du jour CDAC 03/12/2020

**ORDRE DU JOUR**  
**de la réunion de la Commission Départementale**  
**d'Aménagement Commercial**

**Jeudi 3 décembre 2020**

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) des Deux-Sèvres se réunira le jeudi 3 décembre 2020 en visio-conférence.

L'ordre du jour est le suivant :

**14H30 Dossier n° 020-142 à ECHIRÉ**

**Examen pour avis** de la demande de création d'un ensemble commercial de 4187 m<sup>2</sup> de surface de vente par extension de 400 m<sup>2</sup> du magasin Super U et création d'une cellule commerciale de 797 m<sup>2</sup>, rue de la sablière à Echiré, ainsi que l'extension du U drive.

*La demande est présentée conjointement par la SCI COUTURE et la SAS COPADIS, agissant respectivement en tant que propriétaire et exploitant, représentées par M. Julien PACAULT, gérant de la SARL JP INVEST, au siège social situé rue de la sablière 79410 ECHIRÉ.*

**15H15 Dossier n° 020-143 à BESSINES**

**Examen pour avis** de la demande de changement de secteur d'activité d'un ancien magasin La Foir'Fouille (secteur 2 non alimentaire) de 2030 m<sup>2</sup> au profit d'un magasin LIDL (secteur 1 alimentaire) de 1422 m<sup>2</sup>, situé 21 route de La Rochelle à BESSINES.

*La demande est présentée par la SNC LIDL, agissant en tant qu'exploitant, représentée par M. Fabien LEHUGER, responsable immobilier régional de la société, au siège social situé 35 rue Charles Péguy 67200 STRASBOURG.*